

Périmètre DP : Moudong

Réunion DP du 21 / 09 / 2018

Réclamations		Réponse Direction
CFE-CGC	<p>Réclamation n° 1 – RH</p> <p>Des salariés se sont plaints de ne pas obtenir de réponses à leur question suite à l'absence de collaborateur RH en début de Septembre.</p> <p>Quels sont les dispositions prises par les RH afin d'assurer la continuité de service ?</p>	<p>Nous vous rappelons que les demandes RH doivent être adressées à l'adresse mail générique : drhpers.oca@orange.com</p> <p>En période de congés, tout est mis en oeuvre pour répondre aux demandes sachant que le délai de réponse peut varier selon la complexité de la demande.</p> <p>Nous mettons donc tout en oeuvre pour assurer la continuité de service.</p>
CFE-CGC	<p>Réclamation n° 2 - Nettoyage pelouse</p> <p>La pelouse située côté rue en face de France Antilles est tondune partiellement par le jardinier.</p> <p>Une bonne partie de la pelouse est laissée à l'abandon, cela donne une mauvaise image de notre société.</p> <p>Qu'est ce qui est prévu par Orange pour remédier à cela ?</p>	<p>La pelouse non tondu appartient à la commune de Baie-Mahault.</p> <p>Par conséquent, Orange Caraïbe ne peut donc pas effectuer l'entretien des espaces communaux</p>
CFE-CGC	<p>Réclamation n° 3 – Entretien individuel</p> <p>Lorsqu'il existe un climat tendu ou conflictuel non résolu entre un manager et un salarié, avec quels interlocuteurs alternatifs, le salarié peut-il réaliser son entretien individuel ?</p>	<p>Lorsqu'une situation conflictuelle se présente, le salarié peut se rapprocher de la Direction des Ressources Humaines afin qu'une solution soit trouvée.</p> <p>Si aucune solution n'est trouvée, l'entretien individuel pourrait être réalisé avec le N+2. Cependant, il est à noter que c'est une possibilité temporaire.</p>